



Comment entré en france pour un fils d'émigré qui a eu sa nationa

Par **sofianealgeria**, le **28/04/2010** à **21:20**

Bonjour,
je suis un jeune étudiant algérien , je cherche quelques information sur nous droits comme une famille d'un émigré en france qu'il a eu sa nationalité française récemment qu'il avais demande en 2006 c-a-dire quand j'avais 17ans et mon frère 13ans , on sait pas vraiment quoi faire pour le rejoindre.
je compte sur vous aidé nous svp, merci d'avance.

Par **sacel**, le **07/05/2010** à **22:34**

Je crois qu'il devait mentionner dans sa demande le fait qu'il souhaite acquérir la nationalité pour lui et ses fils mineurs et donc joindre vos actes de naissance. Maintenant s'il n'a pas fait ça ,il lui reste à faire une demande de regroupement familial dans le cas de ton frère (s'il n'a pas encore 18ans) et pour toi expliquer que tu es à sa charge (avant l'âge de 21 ans), si par ex tu es étudiant ou ne travailles pas.